choix matières licence 3

Par **deydey**, le **08/06/2007** à **21:48**

Bonsoir,

J'aimerais votre avis sur les choix pertinents à faire en Licence 3 dans l'optique de devenir notaire :

[url:mo8d5trj]http://www.jm.u-psud.fr/format/droit/licence/L3/L3prive.pdf[/url:mo8d5trj]

Bonne soirée !

Deydey

Par **fan**, le **08/06/2007** à **22:00**

je te conseillerais la licence de droit privé et ensuite le master de droit notarial mais ce qui est mieux est d'aller comme Olivier (si je me trompe pas de personne) dans une école qui forme des étudiants à être notaire mais faut-il passer par la L3, je l'ignore.

Par **mathou**, le **08/06/2007** à **22:46**

On en a parlé en privé, pour ceux qui seraient intéressés aussi je dirais :
- 1er semestre : matières fondamentales, droit civil des biens, droit des obligations, droit des sociétés. En option, droit administratif des biens, fiscal, droit du travail ou procédure civile. Ca permet de voir les matières les plus importantes.

- 2ème semestre : fondamentales, régimes matrimoniaux et régime général des obligations. En option, fiscal (s'il y a deux semestres c'est peut-être la fiscalité des entreprises ?), et le reste au choix, la maquette d'enseignement n'est pas très équilibrée au deuxième semestre je trouve.

Par **deydey**, le **09/06/2007** à **11:08**

Je suis bien d'accord avec toi sur le choix que la maquette offre... mais bon pas trop le choix,

:lol:

si ce n'est changé de fac... mais je l'aime bien ma fac... Image not found or type unknown

Par **Merlin**, le **18/06/2007** à **13:31**

Bonjour,

Je suis également confronté au difficile choix des matières de 3° année... Plus précisément, je m'interrogeais sur la matière du droit des sociétés (au 1er semestre, il nous est proposé droit et fiscalité des sociétés, et au 2nd droit spécial des sociétés) que j'hésite à prendre. Par goût personnel, je dois dire que cette matière ne m'attire pas vraiment, mais j'aurais aimé connaître l'utilité de cette matière sur le long terme, sachant que je souhaite me spécialiser dans le droit privé, pour me diriger soit vers la magistrature, soit vers l'enseignement.

Merci.

Par **Christine**, le **18/06/2007** à **20:44**

[quote="Merlin":1pbnwbam]Bonjour,

Je suis également confronté au difficile choix des matières de 3° année... Plus précisément, je m'interrogeais sur la matière du droit des sociétés (au 1er semestre, il nous est proposé droit et fiscalité des sociétés, et au 2nd droit spécial des sociétés) que j'hésite à prendre. Par goût personnel, je dois dire que cette matière ne m'attire pas vraiment, mais j'aurais aimé connaître l'utilité de cette matière sur le long terme, sachant que je souhaite me spécialiser dans le droit privé, pour me diriger soit vers la magistrature, soit vers l'enseignement.

Merci.[/quote:1pbnwbam]

Si tu veux devenir prof en droit, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise matière : si tu aimes les régimes matrimoniaux, ou le droit pénal, ou le droit communtautaire, tu feras ta thèse dessus et tu te spécialiseras sur ces matières : alors le droit des sociétés, peu importe. Sauf pour la culture juridique générale : mais le prendre en option à l'oral semble suffisant.

Quant à la magistrature, regarde le programme : pas l'ombre de droit commercial à l'écrit.
A l'oral, il y a du commercial, mais je ne suis pas sûre de la nécessités de faire des TD en droit des sociétés en L3 pour réussir plus tard le petit oral de droit commercial...
Donc, même remarque : en option, à l'oral, ça semble largement suffisant.

Par **deydey**, le **26/06/2007** à **13:10**

[url:1zf12esn]http://www.jm.u-psud.fr/format/droit/licence/L3/L3public.pdf[/url:1zf12esn]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Une amie souhaite s'orienter en droit public l'année prochaine, pour passer des concours de la fonction publique. Elle vise essentiellement le concours d'inspecteur des impôts, ou celui d'administrateur civil.

Quelles seraient les matières qu'elle devrait prendre ?

Merci d'avance

Par **Marie54**, le **21/08/2007** à **21:23**

Bonjour à tous,

Comme tous les étudiants à l'approche de la rentrée, je suis plongée dans le choix de mes matières et options pour la 3ème année de licence en droit sur Nancy.

Je me pose des questions surtout en ce qui concerne "libertés fondamentales" en enseignement fonda. Déjà que le nom de la matière ne me dit pas grand chose O_o' ... Si vous avez des renseignements sur le cour ou les exams, je suis preneuse!!!

Merci d'avance et bonne soirée ^^ !

Par **Morsula**, le **21/08/2007** à **23:41**

[quote="Marie54":2o1lhsuy]Je me pose des questions surtout en ce qui concerne "libertés fondamentales" en enseignement fonda. Déjà que le nom de la matière ne me dit pas grand chose O_o' ... Si vous avez des renseignements sur le cour ou les exams, je suis preneuse!!![/quote:2o1lhsuy]

:wink:

Je pense que Wikipedia explicite assez bien le nom de la matière Image not found or type unknown

:arrow:

Image not found or type unknown http://fr.wikipedia.org/wiki/Libert%C3%A9_fondamentale

Par **Superboy**, le **22/08/2007** à **09:04**

[quote="Marie54":2xzv4ooj]Bonjour à tous,

Comme tous les étudiants à l'approche de la rentrée, je suis plongée dans le choix de mes matières et options pour la 3ème année de licence en droit sur Nancy.

Je me pose des questions surtout en ce qui concerne "libertés fondamentales" en

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

enseignement fonda. Déjà que le nom de la matière ne me dit pas grand chose O_o' ... Si vous avez des renseignements sur le cour ou les exams, je suis preneuse!!!

Merci d'avance et bonne soirée ^^ ![/quote:2xzv4ooj]

Les libertes fonda concernent toutes les libertés individuelles et également les obligations des Etats : droit à l'info, à la mort(ou pas), à la vie, secret médical, IVG etc... A Nancy ,je ne l'avais .cry:

pas pris mais a Paris-X Nanterre c'était obligatoire Image not found or type unknown A part ça, deux profs l'enseignent si mes souvenirs sont bons dont une qui va SUPER vite!! Après tout dépend de ce quie tu veux faire. Perso, je vivais très bien sans.

Par **Marie54**, le **22/08/2007** à **20:10**

Merci pour vos réponses!

Je suis déjà beaucoup plus éclairée sur le contenu de la matière! :))

D'ailleur, ca a l'air intéressant, jsuis bien tentée de la prendre en fonda ... Image not found or type unknown

Par **soulou**, le **09/02/2009** à **16:10**

Bonjour à tous,
je suis actuellement étudiant en L3 de droit à melun, j'ai opté pour la filière de droit privé, et j'ai choisi droit du travail, droit des affaire, et droit des contrats spéciaux au 1er semestre, et au 2nd semestre, j'ai le choix entre droit de la famille-droit des affaires, ou droit du travail(relation collective)-droit des affaires.
Le problème c'est que j'ai beaucoup aimé le droit du travail du 1er semestre, mais les syndicats c'est autre chose, par rapport au droit de la famille que je trouve plus simple, mais pas non plus passionnant.
Je commence à me poser des questions sur le master (oui il serait temps!), et pareil je ne sais pas si vais faire un master droit privé général ou master droit social. En fait le problème général vient du fait que je ne suis pas assez renseigné sur les débouchés après les études, quels métiers je peux faire etc.
Donc comme je ne sais pas où je vais aboutir j'ai beaucoup de mal à choisir. J'ai demandé au prof, il m'A dit dans le doute il ne vaut mieux pas se spécialiser et rester en droit de la famille. Mais du coup j'ai peur de me fermer des portes et surtout celle de M1 droit social.
J'ai vu qu'il y avait pas mal de métier dans le social, mais je ne connais pas les formations à faire etc. Il y a un salon des masters le 25 février auquel je me rendrai mais mon choix des combinaisons (droit du travail 2 ou droit de la famille) doit se faire avant le 13février!
Je pense que vous qui etes déjà passé par là pourrez m'éclairer svp.
Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie par avance;

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Jadehanna**, le **11/09/2013** à **21:23**

Bonjour,
Je suis en licence 3 et je souhaite devenir magistrat et donc préparer le concours d'accès à l'ENM, cependant je ne sais pas quoi choisir comme TD... Pour l'instant j'ai pris contrats spéciaux et droit des sociétés mais je me demande si je ne dois pas changer droit des sociétés pour procédure civile... Est-ce important de prendre procédure civile en L3 si je veux passer le concours d'accès à l'ENM ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés